

www.observatoiredelafranchise.fr
Pays : France
Dynamisme : 8



[Visualiser l'article](#)

Découvrez le nouveau programme de fidélité mis en place par Cash Express

Acteur majeur de l'achat-vente de produits d'occasion aux particuliers, **Cash Express** a annoncé le développement d'un nouveau programme de fidélité inédit et totalement révisé. Reposant sur une démarche écologique et proposant des services exclusifs, ce programme permettra à l'enseigne de revendiquer et renforcer son engagement environnemental.

Pourquoi ce nouveau programme ?

Cash Express vient de lancer un nouveau programme de fidélité qui sera déployé dans ses magasins au printemps, un programme faisant partie intégrante de son engagement écologique.

Adoptant déjà les valeurs du développement durable, Cash Express souhaite aller plus loin dans sa démarche écologique à travers un programme de fidélité inscrit dans cette logique et ainsi prouver les avantages de l'achat/vente d'occasion sur la planète, ce qui est en totale adéquation avec le leitmotiv de la marque, l'Ecoréflexe.

Pour concrétiser cet objectif, l'enseigne a décidé de lier les récompenses à l'équivalent CO2 non émis grâce à la consommation d'occasion. Un pourcentage de cette économie carbone établie est alors distribué équitablement entre acheteur et vendeur sous la forme d'une cagnotte.

Des campagnes de sensibilisation par famille de produits, surtout par affichage, seront menées dans les magasins pour montrer aux consommateurs les économies effectuées lors de leurs achats.

Ce programme de récompense sera accompagné de nombreux services dont la garantie d'un an systématique, l'E-réservation,...

Cash Express offrira notamment une carte de fidélité pleine d'avantages pour les acheteurs comme pour les vendeurs qui sera accompagnée d'une application permettant de consulter les produits disponibles, les promotions en cours et la cagnotte acquise.